



Conditions générales applicables le **1^{er} AVRIL 2024** 25 MARS 2024

<p>Une Association Créée en 1992</p>  <p>Un cadre Juridique Sécurisé</p> <p><i>Association reconnue d'intérêt public par son objet</i></p>	<p>DECLARATION d'ETAT</p>  <p>AGREMENT d'ETAT SAP388516916 jusqu'à fin 2027</p> <p>AUTORISATION APA-PCH FINESS 22 001 656 2 (ARS Bretagne)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - activités vie ordinaire : entretien du cadre de vie, entretien du linge - activités liées à la vie quotidienne en lien avec le rythme de la personne à aider : <i>du lever au coucher, aide au repas, aide au déplacement, présence professionnelle</i> - activités liés à la vie sociale : <i>relation, mise en confiance, accompagnement vers l'autonomie ou soutien à domicile</i> - prévention à domicile par la présence d'un service professionnalisé en charge du suivi et de la prise en charge
<p>La polyvalence</p>	<p>+ 32 ans d'expériences</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Constance de fonctionnement • Confiance par la satisfaction reconnue • Méthodologie permanente, certifiée <p>Au domicile des personnes aidées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - résidence principale, - résidence secondaire, - en hébergement spécialisé
<p>Une présence administrative, continue <small>Sauf circonstances exceptionnelles ou imprévu</small></p>	<p>7 jours sur 7 (*) <small>(*) suivant les services demandés</small> Toute l'année sans interruption</p>	<p>Lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h</p>
<p>Une facilité</p>	<p>Quartier Saint Michel (derrière l'église)</p>	<p>→ bureaux adaptés à l'accueil du public</p>
<p>L'expérience</p>	<p>France LE DOUARIN Direction au service de l'aide à domicile depuis 1992</p>	
	<p>L'Association Entour'ages est employeur dans toutes les prises en charge</p>	
<p>Une prise en charge individualisée</p>	<p>Pour obtenir une aide professionnelle avec Entour'ages, une rencontre est obligatoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rendez-vous exclusivement – prévoir 1 heure – pièces à prévoir – (contrat, projet vie) 	
<p>Des procédures avant toute prise en charge</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat avec recueil du consentement lors de la prise en charge du dossier - Délai de mise en place selon l'organisation de la structure et les ressources humaines - Suivi et Contrôles internes effectués régulièrement par des procédures suivies - Préavis pour tout changement ou résiliation de contrat 	
<p>Une équipe qualifiée</p>	<p>La Direction est présente depuis 1992 : Diplômée de niveau 7</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expertise en sciences sociales et de santé <i>vieillesse, handicap et gérontologie sociale</i> - Gestion Ressources humaines (management social) - Médiation animale (Institut Français de Zoothérapie) 	

- Une expérience reconnue,
- Un accompagnement professionnel régulier
- Un suivi médical renforcé avec visite(s) à la Médecine du Travail à Plérin....

Complétée de la qualification à la fonction de Direction Etablissement médico-social

La filière support administrative en charge de l'accueil, des relations aux personnes
La filière intervention à domicile présents depuis de nombreuses années
 - Expérience professionnelle acquise par une forte ancienneté
 - Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale,
 - Formation initiale : CAP Petite enfance, BEP Sanitaire et social, Service aux personnes....



Conditions générales au 1^{er} AVRIL 2024

L'association Entour'ages remet **gratuitement un devis personnalisé** au particulier à qui il propose une prestation d'aide à domicile dont le prix total est supérieur ou égal à 100 € TTC ou au particulier qui lui en fait la demande.

1 heure minimum par prestation d'aide Suivant l'arrêté de tarification et les conditions générales en vigueur
 Avant réduction et/ou crédit impôt- délai de rétractation ☞ 14 jours – préavis fin contrat ☞ 1 mois

☞ Pour les contrats d'une année à date d'échéance renouvelable par tacite reconduction à compter de la 1^{ère} prestation.
 Ces prix s'entendent toutes taxes comprises c'est-à-dire avec la taxe sur les salaires

SERVICES A LA PERSONNE jusqu'à 70 ans tous publics avant aide fiscale



34 € /heure semaine	Majoration jour férié	100 %
41 € /heure majoration dimanche	Majoration jour férié	100 %

AIDE A DOMICILE à partir de 70 ans ☞ accès pour les moins de 70 ans (AAH, AEH, RQTH) avant aide fiscale

(*) Tiers payant APA – PCH/1^{er} janvier 2023/aide 23 €/h suivant accord de prise en charge du financeur hors ticket modérateur



33 € /heure semaine (*)	Majoration jour férié	100 %
41 € /heure majoration dimanche (*)	Majoration jour férié	100 %

☞ Pour les contrats de prestation de date à date ou volume d'intervention de moins 8 h/mois avant aide fiscale

(*) Tiers payant APA – PCH/1^{er} janvier 2023/aide 23 €/h suivant accord de prise en charge du financeur hors ticket modérateur

SERVICES A LA PERSONNE – 70 ans ou AIDE A DOMICILE + 70 ans



35 € /heure semaine (*)	Majoration jour férié	100 %
41 € /heure majoration dimanche (*)	Majoration jour férié	100 %



Association Entour'ages 26 rue Chateaubriand CS 80102 22001 SAINT BRIEUC Cedex 01
 ☎ 02.96.62.15.54 ☞ accueil@entourages.fr